

PREFECTURE DE L'YONNE

# RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

# *Spécial n° 30/2009 du 18 décembre 2009*

Adresse de la préfecture : Place de la Préfecture - 89016 Auxerre cedex – tél. standard 03.86.72.79.89

Horaires d'ouverture : 9h-12h et 14h30-16h

Adresse de la sous-préfecture d'Avallon : 24 rue de Lyon – 89000 Avallon – tél. standard 03.86.34.92.00

Horaires d'ouverture : 9h-12h et 14h30-16h

Adresse de la sous-préfecture de Sens : 2 rue Général Leclerc – 89100 Sens cedex – tél. standard 03.86.64.78.00

Horaires d'ouverture : 9h-16h30 et 14h46-16h30

e-mail: courrier@yonne.pref.gouv.fr

site internet des services de l'Etat : http ://www.yonne.pref.gouv.fr



# PREFECTURE DE L'YONNE

# Recueil des Actes Administratifs spécial n°30 du 18 décembre 2009

---00000---

# SOMMAIRE

N° d'arrêté Date Objet de l'arrêté
------------------------------------

### PREFECTURE DE L'YONNE

### **CABINET**

PREF/CAB/2009/781	17/12/2009	Arrêté portant réquisition complémentaire de services dans le cadre de la campagne de vaccination contre le virus A (H1N1) 2009	2
-------------------	------------	---	---

### **CABINET**

### ARRETE n°PREF/CAB/2009-781 du 17 décembre 2009 Portant réquisition complémentaire de services dans le cadre de la compagne de vaccination contre le virus A(H1N1) 2009

### Article 1:

Au titre des personnels administratifs, d'accueil, techniques et d'entretien, il est prescrit, pour la période allant du 1<sup>er</sup> décembre 2009 à la fin de la campagne de vaccination contre le virus de la grippe A (H1N1) 2009 à :

Particulier	PRUVOST	Géraldine
Mairie de Sens	BEE	Xavier
Mairie de Sens	GRAFFIN	Patricia
DDEA	SCHNEIDER	Michelle
DDEA	ROULEUX	Patricia
DDEA	ROULEUX	Pascal
DDEA	LOWICK	Virginie
DDEA	ROGER	Annie
DDEA	RICHARDET	Sophie
DDEA	BAUD-BERTHIER	Monica
DDEA	BAUD-BERTHIER	Frédéric

de se mettre à disposition de l'autorité requérante, afin d'effectuer la mission qui leur sera confiée dans le cadre de la campagne de vaccination contre le virus de la grippe A (H1N1) 2009.

L'affectation des personnes dans les centres de vaccination situés dans les communes d'Auxerre, Sens, Toucy, Avallon; Joigny et Tonnerre, ainsi que les plannings de travail seront établis chaque semaine et adressés aux agents susmentionnés, ainsi qu'à leur autorité hiérarchique.

Les intéressés y occuperont des fonctions administratives, d'accueil, techniques et/ou d'entretien dans les centres, dans des conditions déterminées par les chefs desdits centres.

### Article 2:

Au titre des personnels administratifs, d'accueil, techniques et d'entretien, il est prescrit, pour la période allant du  $1^{er}$  décembre 2009 à la fin de la campagne de vaccination contre le virus de la grippe A (H1N1) 2009 à :

VENOY Lycée de la Brosse	Mme JENIN Isabelle
--------------------------	--------------------

de se mettre à disposition de l'autorité requérante, afin d'effectuer la mission qui lui sera confiée dans le cadre de la campagne de vaccination contre le virus de la grippe A (H1N1) 2009.

L'intéressée occupera des fonctions administratives dans le lycée du département où elle est habituellement affectée.

Le Préfet, Pascal LELARGE